

Commission nationale éducation et activités cynophiles

Président : Jean-Denis Devins



Rôle des bénévoles aux concours de Dog Dancing

Les bénévoles doivent rester discrets en toutes circonstances, sans friandises ni jouets sur eux.

1. Rôle du responsable de l'organisation

Assurer le briefing des bénévoles en amont de la manifestation. Distribuer les rôles et préciser les postes sur lesquels interviendront les personnes concernées.

Prévoir un roulement sur chaque poste en cours de journée et l'inscrire au planning.

Organiser, conjointement avec le juge, le déroulé de la journée et attribuer les ordres de passages.

Organiser l'installation de la piste et la préparation du matériel nécessaire au déroulé du concours.

2. Rôle du responsable sonorisation :

Avant le concours :

S'assurer que la durée de la musique est conforme à celle autorisée par le règlement, en fonction du niveau d'évolution. Dans le cas contraire, éventuellement, prévenir le concurrent.

Le jour J:

Lors de la reconnaissance de piste, faire vérifier au compétiteur la qualité de sa musique et le niveau sonore souhaité.

Dans l'éventualité où un concurrent n'aurait pas modifié sa musique pour qu'elle soit conforme à la durée de son niveau, en informer le juge.

Lancer la musique lorsque le juge lui donne le signal.

Chronométrer la durée d'installation des accessoires du concurrent et signaler au juge un éventuel dépassement de temps (>90 secondes à date). Le chrono est déclenché dès l'entrée sur la piste du concurrent ou de l'aide bénévole.



3. Rôle du commissaire aux concurrents :

S'assurer que le concurrent suivant est prêt et le faire entrer dans le sas d'échauffement quand le concurrent précédent est entré en piste.

4. Rôle du bénévole en entrée de piste :

S'enquérir de l'aide souhaitée par le compétiteur si celui-ci a des accessoires :

- Soit tenir le chien pendant que le concurrent pose ses accessoires.
- Soit poser les accessoires du concurrent à sa demande et sous ses directives. Si le bénévole accompagne le concurrent, les deux personnes doivent entrer en même temps sur la piste.

Faire entrer le binôme en piste au signal du juge et fermer de suite la barrière lui.

Rester près de celle-ci pour éviter tout retour du chien en piste vers le sas d'entrée.

S'assurer que la corbeille, dans laquelle le concurrent a déposé ses affaires, est bien transférée dès son entrée en piste dans le sas de sortie.

5. Rôle du bénévole en sortie de piste :

Récupérer la corbeille du concurrent en piste auprès du sas d'entrée et la poser dans celui de sortie, à distance de la piste.

Ouvrir la barrière quand le binôme arrive à proximité (ne pas ouvrir si le conducteur et le chien ne sont pas ensemble).

Sortir les accessoires de piste uniquement lorsque le binôme a rejoint le sas de sortie et les ranger à l'endroit prévu.

Laisser le conducteur récompenser son chien et faire en sorte que le binôme s'éloigne avant le début de la chorégraphie suivante.

6. Rôle du bénévole aux accessoires :

Vérifier l'organisation et le rangement des accessoires (emplacement, numérotation etc) afin de faciliter leur accès aux bénévoles et concurrents, tout au long de la journée.



7. Rôle du bénévole au secrétariat du juge :

Noter les remarques du juge, si ce dernier le désire, sur les feuilles de jugements et/ou de funs au fur et à mesure de la chorégraphie. Effectuer les calculs que le juge lui demande en fin de chorégraphie et reporter les notes sous dictée de ce dernier. Une discrétion du bénévole est attendue, il ne devra en aucun cas donner son avis sur la qualité des chorégraphies, ni divulguer les résultats.

8. Rôle du responsable informatique :

Saisir les résultats attribués par le juge.

Afficher les résultats et/ou les valider, pour la saisie en direct.

Imprimer les documents de fin de concours (rapport de jugement et reçu de participation CNEAC).

Valider l'envoi des résultats à la CNEAC en fin de concours.

